

24ème session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel (18-29 janvier 2016)

<u>Danemark</u>

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le jeudi 21 janvier 2016 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer chaleureusement M. le Ministre des Affaires étrangères ainsi que la délégation du Danemark pour la présentation de son rapport.

La France salue l'engagement exemplaire du Danemark en faveur de la lutte contre la torture, notamment pour promouvoir la ratification universelle de la Convention internationale contre la torture et sa mise en œuvre.

Elle salue également les efforts entrepris par le Danemark pour renforcer l'état de droit dans le monde et pour promouvoir le rôle de la justice pénale internationale et en particulier de la CPI pour lutter contre l'impunité.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes au Danemark :

Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et reconnaître la compétence

du Comité des disparitions forcées (conformément aux articles 31 et 32 de cet instrument) ;

- Ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Je vous remercie./.